REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

07-26/MEAH/PRMP-TVX/UGPM/AEP - RELANCE
09/10/2026

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° en date du **29/06/2026** dans **Les Nouvelles** le **01/07/2026**.

2. Le MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : Travaux de réhabilitation et de renforcement du système d'AEP repartis en deux (02) lots: Lot 1: Réseau d'amenée du barrage de captage d'Ambohiby, district de Tsiroanomandidy, Région Bongolava Lot 2: Chef lieu de District de Mandritsara, Région Sofia (première vague) (RELANCE) , Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut prétendre qu'à 1 lot(s) au maximun,

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : TOVONIRINA Nomenjanahary Francis
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX
- Bureau : , Étage : 2 , Porte : 205

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)
- Lot 2 : cinq cent mille Ariary (Ar 500 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP
ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à , étage: 2 / porte: 205 au plus tard le 27/10/2026 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : trois millions cinq cent mille Ariary (Ar 3 500 000.00)
- Lot 2 : huit millions Ariary (Ar 8 000 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom du Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

9. Une visite de lieu est **facultative**, elle n'est pas organisée

à _____, Le 09/10/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics